

ANNÉE 2021

Mois de Janvier



COMMUNE D'AUBIET

TRAIT D'UNION AUBIÉTAIN

LE MOT DU MAIRE

Le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches une Bonne Année 2021, pleine de joies, de bonheur et de prospérité.

2020 ne laissera pas un bon souvenir dans les mémoires. Le début du mandat fut compliqué avec la mise en place imposée, mais nécessaire pour le bien de tous, des protocoles sanitaires. C'est le cas, en particulier, à l'école et à la cantine où nous devons assurer 4 services. Je tiens à remercier le personnel communal, l'ancienne Directrice, Florence Decoly ainsi que l'ancien Maire, Thierry Lecarpentier, qui ont dû gérer le début de la crise.

Durant l'année écoulée de nombreux travaux ont été effectués :

- Sur les VOIRIES :

La place de la Mairie et les rues adjacentes enfin terminées, la création d'un parking en dessous de la Mairie, la route de Marsan, le chemin du Stade, le chemin communal « Jourdan de Haut ».

- Sur les BÂTIMENTS :

Le changement de la porte d'entrée du Foyer Rural, les menuiseries et un nouveau chauffage à la Poste, des travaux sur la toiture de l'Église et du Pigeonnier.

Pour 2021, les commissions travaillent sur de nouveaux projets :

La réhabilitation du bâtiment face à l'école, des espaces de jeux supplémentaires pour les enfants, la mise en place d'une bourse au permis de conduire pour les jeunes de moins de 22 ans, résidant dans la commune depuis au moins 2 ans en contrepartie de travaux d'intérêt général s'inscrivant dans une démarche citoyenne. Ca sera également, la continuité du programme voirie et une révision du PLU.

Certains reprochent à la Municipalité d'être trop généreuse quant au montant des subventions allouées aux associations. En cette période de pandémie, on se rend bien compte de l'importance d'avoir un tissu associatif. Depuis le début de la pandémie, la fête locale a été annulée, il n'y a plus de repas, plus de rencontres sportives, plus de concert de l'école de musique, les commémorations se déroulent en comité restreint, plus de rencontres au club du 3ème âge, ... Sans les associations, c'en est fini de la convivialité, la commune vit au ralenti.

Pour finir, nous voulons avoir une pensée pour les personnes seules ou souffrantes, celles qui ont perdu des proches et que nous n'avons pas pu accompagner dignement en raison des mesures sanitaires.

Cependant, il faut aller de l'avant. Il faut espérer que ce virus soit jugulé rapidement et que nous puissions nous retrouver au cours d'un moment festif pour partager le verre de l'amitié car nous en avons tous besoin.

Nous vous souhaitons à nouveau une belle année 2021. Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire, Jean-Luc FOSSÉ

ET SI ON COMMUNIQUAIT

Afin de faciliter la circulation de l'information, la commune a créé une page Facebook.



Mairie d'Aubiet

La commune est également heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application PanneauPocket (app.panneaupocket.com). C'est un outil simple qui permet de vous tenir informé en temps réel et au quotidien de l'actualité, d'être alerté en cas de risques majeurs. L'application est gratuite pour les habitants et permet d'établir un lien privilégié entre les élus et les citoyens.

Du nouveau sur notre site internet, dans l'onglet « Vie locale », il a été créé un onglet "petite annonce" pour de l'entraide communale.

Le SDEG est chargé d'organiser le service public de l'électricité pour le compte de des 461 communes gersoises qui lui ont transféré cette compétence.

Le SICTOM EST est notre syndicat mixte de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.
Il est présidé par M. Patrick DUBOSC et son comité syndical est composé de 2 délégués élus par communes et désignés par la communauté de communes.
Le SICTOM EST dessert plus de 39332 habitants répartis sur 61 communes.

Le Syndicat de Gestion des Rivières Astarac-Lomagne (SYGRAL) est un syndicat des bassins versants qui met en œuvre la compétence sur la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Le Syndicat Mixte d'Adduction de l'Eau Potable d'Aubiet-Marsan (SMAEP) regroupe 13 communes. Créé en 1954, il est présidé par M. Jérôme Loubet depuis 2014.
L'eau est prélevée dans la rivière Arrats en amont d'Aubiet. Le syndicat comprend 1 secrétaire et 4 agents techniques qui réalisent en régie le suivi de la station de traitement et de l'adduction de l'eau potable vers les abonnés. En effet, depuis la station, l'eau est envoyée vers les 5 châteaux d'eau (dont 1 semi-enterré). Ensuite 373 km de tuyaux acheminent l'eau potable vers 4 720 habitants du territoire. Dans les années à venir des travaux d'investissement importants sont programmés et envisagés pour sécuriser la production de l'eau et améliorer la qualité de son traitement.

Employés Municipaux
Commune
• Loïc CHOTARD
• David DESCOUSSE
• Florian MOULIN
• Stéphane MURIEL

Ecole : ATSEM
• Myriam BOAS
• Joelle JOLLY

Personnel Cantine
• Maud BANEK
• Coralie FILHOS

Secrétaire de Mairie
Karine TARTAS
Aurélien ROUET

Bénévoles à la bibliothèque
Joëlle LUTTON
Christian GRAND

1^{er} adjoint
Christophe MÉAU

Monsieur le Maire
Jean-Luc FOSSÉ

2^{ème} adjoint
Florence TISSERAND

3^{ème} adjoint
Alain PEREZ

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Syndicat Départemental d'Énergie du Gers : SDEG
Titulaire : Alain PEREZ
Titulaire : Bruno BLONDEAU

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du secteur Est (SICTOM EST)
Titulaire : Jean-Luc FOSSÉ
Titulaire : Véronique VANCOILLIE

Syndicat Mixte de Gestion des Rivières Astarac-Lomagne : SYGRAL
Titulaire : Pierre ALEM

Syndicat mixte d'Adduction en Eau Potable AUBIET-MARSAN : SMAEP
Titulaire : Yann DUCOURNAU
Suppléant : Anne DE VALENCE DE MINARDIÈRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté des Communes des Coteaux Arrats-Gimone : 3CAG

Commission Finance
Titulaire : Christophe MÉAU
Suppléant : Florence TISSERAND

Commission Développement économique
Titulaire : Jean-Luc FOSSÉ
Suppléant : Michel ANGELÉ

Aménagement territoire
Titulaire : Christophe MÉAU
Suppléant : Jean-Luc FOSSÉ

Commission Voirie
Titulaire : Florence TISSERAND
Suppléant : Michel ANGELÉ

Commission Sociale
Titulaire : Véronique VANCOILLIE
Suppléant : Jean-Luc FOSSÉ

Commission tourisme
Titulaire : Florence TISSERAND
Suppléant : Michel ANGELÉ

Commission Accessibilité
Titulaire : Jean-Luc FOSSÉ

Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées : CLECT
Titulaire : Christophe MÉAU

Centre Intercommunal d'Action Sociale : CIAS
Titulaire : Véronique VANCOILLIE

COMMUNES

Commission appel d'Offres
Responsable : Jean-Luc FOSSÉ
Titulaire : Michel ANGELÉ – Adrien CARITÉ– Florence TISSERAND
Suppléant : Anne DE VALENCE DE MINARDIÈRE
Yann DUCOURNAU – Stéphanie CORNEILLE

Finances
Responsable : Christophe MÉAU
Michel ANGELÉ - Adrien CARITÉ
Alain PEREZ - Florence TISSERAND

Caisse des Ecoles
Yann DUCOURNAU
Jessica SAMPAIO
Anne-Marie LOUSTAU
Véronique VANCOILLIE

Centre Communal d'Action Sociale CCAS
Pierre ALEM - Fanny PERTUSA
Anne Marie LOUSTAU - Jessica SAMPAIO

Environnement, enfance, jeunesse, associations
Responsable : Alain PEREZ
Stéphanie CORNEILLE
Anne-Marie LOUSTAU
Fanny PERTUSA
Yann DUCOURNAU

Bâtiments – Voirie – Assainissement
Responsable : Florence TISSERAND
Pierre ALEM - Michel ANGELÉ
Bruno BLONDEAU - Adrien CARITÉ
Yann DUCOURNAU

Foyer Rural
Responsable : Florence TISSERAND
Stéphanie CORNEILLE

Bâtiment Face à l'École et autour de l'Atelier communal
Responsable : Christophe MÉAU
Alain PEREZ

Commission Finances :
Elle élabore et suit les budgets de la commune.

Commission Caisse des Ecoles :
La caisse des écoles réunit des élus et des parents d'élèves. Ils discutent le budget de la cantine, et fixent notamment le prix des repas.

Commission Appels d'Offres :
La commission est en charge d'examiner les candidatures lors d'un appel d'offre, d'en faire une analyse afin de définir le meilleur acteur et de lui attribuer le marché.

Commission Bâtiment Face à l'École et autour de l'Atelier Communal :
La commission travaille sur le projet d'aménagement du bâtiment en face de l'école (Maison de santé, Commerces ?...) et sur les alentours de la Nourrice (jardin public).

Commission Bâtiment—Voirie—Assainissement :
La commission veille à l'entretien des bâtiments, de la voirie et du réseau d'assainissement. Elle est source de proposition pour tous les travaux lui semblant nécessaires. Elle étudie et statue sur les différents dossiers et travaille en collaboration avec le service technique de la mairie.

La Communauté des Communes des Coteaux Arrats Gimone est un EPCI (établissement public de coopération intercommunale) regroupant 30 communes, gérée par 58 délégués (5 pour Aubiet).
Le bureau est composé du Président Gérard Ariès, de 5 vice-présidents et de 3 membres associés. La CCCAG a son propre budget, des budgets annexes et du personnel administratif et technique.
Elle intervient dans les domaines de compétences transférées :

- Voirie : entretien de la voirie communale transférée hors cœur du village (32 km sur les 44,5 km que compte Aubiet).
- Assainissement : Service Public d'Assainissement Non Collectif pour toutes les démarches liées à l'installation et au suivi des assainissements autonomes.
- Economie : développement local des zones d'activités d'Aubiet, Gimont, Simorre, Saramon ; emploi et formation.
- Social. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) agissant pour le maintien à domicile et du lien social de nos aînés. Le Transport A la Demande (TAD) répondant aux besoins de mobilité des personnes isolées sans moyen de transport, dans un souci de développement durable.
- Tourisme : L'Office du Tourisme Coteaux Arrats Gimone assure, quant à lui, des missions d'accueil et d'information, ainsi que la promotion touristique de la communauté de communes. Il contribue également à la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local.
- Aménagement du territoire : urbanisme, plan climat, haut débit,...
- Enfance-jeunesse : gestion des centres de loisirs.

Par ailleurs, la 3CAG a créé une salle de cinéma avec la projection de films à destination de tout public.
Pour plus d'infos : www.3cag.fr

Commission Environnement, Enfance, Jeunesse, Associations :
La commission est en charge de mener des actions concrètes pour les enfants, les jeunes, l'environnement et les associations du village pour améliorer le cadre de vie du village.

Bibliothèque :
Joëlle et Christian bénévoles à la bibliothèque, vous ouvrent les portes le jeudi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h pour donner accès à des livres en tout genre.

Centre Communal d'Action Sociale: CCAS
Le rôle du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Il met en œuvre la solidarité au profit des habitants de la commune. Ainsi, le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, et d'accompagner toute personne nécessiteuse.

Commission Foyer Rural :
La commission gère la modernisation du foyer (chauffage, isolation, aménagement...).

DU NOUVEAU...

... à la pharmacie

Après 36 ans, Nicole LATAPIE et Joëlle MARQUÉ rattachaient leurs blouses, nous les remercions pour leur investissement. Nous souhaitons la bienvenue à Leslie COMBEAUD et Corinne LABADIE.

... à la pizzeria

Un nouveau duo Ayi et Yannick HUNLEDE est aux commandes de la pizzeria située Route d'Auch. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite !

... à la cantine

Après 30 années de service à la cantine, Françoise DUFFAUT a raccroché le tablier. Nous la remercions pour toutes ces années. C'est Karine FAUCHER qui a pris la suite. Nous leur souhaitons le meilleur dans leurs nouvelles aventures.

QUELQUES CHIFFRES

Côté finance, le budget de 2020 est sain comme en témoigne les chiffres :

- Dépenses de fonctionnement : 769 066,04 €

- Recettes de fonctionnement : 942 515,75 €

Soit un excédent de fonctionnement de 173 449,71 € + excédent des exercices antérieurs 352 450,80 € = 525 900,51 €

- Dépenses d'investissement : 702 349,83 €

- Recettes d'investissement : 550 244,03 €

Soit un déficit d'investissement de 152 105,80 € + déficit des exercices antérieurs 114 093,81 € = 266 199,61 €

- Restes à réaliser en recettes d'investissement : + 22 022 €

Soit un excédent à reporter sur 2021 de 281 702,90 €

INFO PRATIQUE

Pour les problèmes de voisinage, un conciliateur tient des permanences pour vous aider :

- **Mairie de Gimot** 05 62 06 81 45 sur rdv , le 1^{er} lundi du mois de 10h à 15h.

- **Mairie d'Auch** 05 62 61 67 00 sur rdv , le 1^{er} vendredi du mois de 14h à 16h

- **Mairie de L'Isle-Jourdain** 05 62 07 32 50 sur rdv , le 1^{er} jeudi du mois de 10h à 15h

Site internet : <https://www.conciliateurs.fr>

UN PEU D'HUMOUR

L'avez-vous croisée dans le village aux alentours des fêtes ?

Elle était pourtant bien présente de mi Décembre à Mi Janvier...

Merci à toute l'équipe qui l'a invitée à Aubiet de nous avoir donné l'occasion de la rencontrer...



Naissances

- ◆ Mackenzie CASIMIR le 15 janvier
- ◆ Lucas DUMAS le 27 janvier
- ◆ Enéa GATTI JAMBON le 6 février
- ◆ Noah SCHNELL NARTET le 1er mars
- ◆ Maël MORA le 15 avril
- ◆ Cloé BOURGADE FANECA le 18 avril
- ◆ Valentin MARTINS PINTO le 13 juillet
- ◆ Hana DAOUST le 15 août
- ◆ Côme FRATUS MARESTAING le 24 septembre
- ◆ Rovéüs DECKER le 02 novembre
- ◆ Tom ZOLDOS le 13 novembre
- ◆ Aaron EVRARD le 10 décembre
- ◆ Auriane SAVIN le 13 décembre

NOS JOIES, NOS PEINES

Décès

- ◆ Henri LASSERAR le 18 mars
- ◆ Madeline ESTANG le 26 mars
- ◆ Marc SERAIN le 1er avril
- ◆ Robert VENICA le 10 juillet
- ◆ Annie FONTANA le 10 août
- ◆ Alfonse FONTANA le 22 septembre
- ◆ Daniel BIRAN le 04 décembre
- ◆ Marcel SALLES le 18 décembre
- ◆ Christian ANGELÉ le 22 décembre

A VENIR DANS NOTRE VILLAGE

Afin de faciliter le stationnement Place de la Mairie, un parking a été créé derrière la Mairie. Ce dernier sera goudronné dans les prochaines semaines en fonction des conditions météo.

A VENIR DANS NOTRE VILLAGE

A partir du printemps 2021, l'aire de jeu du lotissement des Mestres va s'agrandir....

Des nouveaux jeux pour régaler les petits et les plus grands...



RENCONTRE AVEC NOS EMPLOYÉS

Nos secrétaires Karine et Aurélien vous accueillent à la Mairie du lundi au vendredi de :

- 8h30 à 12h00
- 13h30 à 17h00

Karine est secrétaire depuis 2011 et Aurélien depuis 2015.

Leurs activités sont fonction des acteurs qu'ils rencontrent :

- Relation avec le public : accueil, courrier, état civil, urbanisme, élections, arrêtés réglementaires, gestion des recettes de la caisse des écoles et de la bibliothèque, ...
- Relation avec les élus : exécution des budgets, préparer, assister et assurer le suivi des réunions du conseil municipal, assurer la veille juridique et la gestion des rendez-vous.
- Relation avec le personnel municipal : assurer la gestion des ressources humaines.



Ils font preuve au quotidien de compétences relationnelles, techniques, d'organisation, d'adaptation et sont à l'écoute de tous. Merci à tous les deux.

A VENIR DANS LES PROCHAINS NUMÉROS

Dans les prochains numéros, vous retrouverez entre autres nos rencontres avec les employés, une présentation des commissions, des zooms sur le Syndicat mixte d'Adduction en Eau Potable AUBIET-MARSAN, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du secteur Est, et l'avancement des projets.

RÉNOVATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

La Municipalité se préoccupe du patrimoine communal afin d'éviter sa dégradation. Il faut le faire vivre ou revivre et le protéger. Ce patrimoine est aujourd'hui un facteur de cohésion sociale et constitue un élément de transmission entre les générations. Cela peut être une perspective supplémentaire d'activité pour les entreprises artisanales locales (ex : le toit de l'église, le pigeonnier) et le secteur du tourisme (La Nourrice). Ce patrimoine intègre les enjeux du développement durable, afin d'offrir un cadre de vie de qualité aux habitants.



C'est dans cet esprit que sur le site des abords de la Nourrice, le puits a été restauré avec le savoir-faire des employés municipaux. Juste à côté, le pigeonnier a vu sa toiture remaniée par une entreprise locale et ce afin de stopper les dégradations dues à la présence des pigeons et au mauvais temps.

Les études sociologiques montrent que les espaces qui jouxtent le patrimoine architectural et culturel des communes sont des lieux de sociabilité. Ainsi, ces rénovations sont les prémices d'un projet plus vaste d'aménagement d'un jardin public autour de l'œuvre originale d'Olivier Nattes « La Nourrice », l'un des sites importants des Itinéraires Artistiques du Pays Portes de Gascogne.

En coordination avec le Conseil Départemental et le Pays Porte de Gascogne, il a été décidé d'utiliser ces espaces verts pour créer un lieu de vie collective, un jardin public. Ce cadre agréable et propice à la détente accueillera des jeux pour enfants, une aire de pique-nique à l'ombre des arbres, des bancs pour se reposer ou lire un livre, le pigeonnier pourrait devenir un lieu d'exposition. La Nourrice attire durant l'été des promeneurs avec des vélos électriques. Un parking à vélos pourrait y être installé avec des bornes de recharge.

La proximité du jardin public avec Kirikou en fera un espace dédié à l'enfance, la jeunesse et les loisirs. En effet, d'autres projets sur cette zone sont dans les cartons mais il est prématuré de les aborder aujourd'hui.